



RÈGLEMENTS
SÉRIES ÉLIMINATOIRES
CHAMPIONNATS DU CLUB ET DES DRAWS

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. Les règlements 1 et 2 des **Règlements du Club de Curling de Boucherville** s'appliquent.
2. Une partie peut être programmée à une date et/ou heure différente que prévue à l'horaire que sur approbation des deux capitaines **ET** du directeur de la ligue concernée (ligue de soir ou du mercredi jour).

RÈGLEMENTS DE REMPLACEMENT

1. Tout(e) remplaçant(e) doit être membre en règle de jour ou de soir du **Club de Curling de Boucherville** et doit être inscrit dans une des **ligues de compétition**. Les positions de référence sont celles inscrites sur la liste officielle des équipes qui est affichée au tableau.
2. Les règlements 6a et 6b des **Règlements du Club de Curling de Boucherville** ainsi que la **Note au règlement 6** s'appliquent.
3. **Championnat du club** : Un(e) remplaçant(e) doit provenir d'une équipe de classe égale ou inférieure selon le classement général final. (La classe de référence pour celui ou celle qui jouait plus d'un soir est la classe la plus élevée).
4. **Championnat des quarts de saison** : Un(e) remplaçant(e) doit provenir d'une équipe du même soir/jour non-participante et de classe égale ou inférieure à la compétition. (La classe de référence est celle correspondante à la journée concernée lors du dernier quart de la saison).
5. Les membres qui jouent uniquement dans les **Ligues participation de jour** peuvent remplacer dans les deux championnats et à tous les niveaux.

DURÉE DES PARTIES

1. Toutes les parties doivent se terminer par un gagnant. Un **9^e bout** doit être joué si requis. Si une égalité persiste le **bris d'égalité (shoot out)** sera appliqué.
2. **Règle du bris d'égalité** : une pierre par équipe est lancée avec brossage permis (aucun brossage par l'équipe adverse). La pierre la plus près du centre déterminera l'équipe gagnante. S'il l'égalité persiste, une autre pierre sera lancée par un membre différent.